Servan
93
FRC 4 31463A.a
Case
FRC
25207

EXHORTATION

PRESSANTE

AUX TROIS ORDRES

DE LA PROVINCE

DE LANGUEDOC;

Par M. S., ancien A. G. au P. de G.

1788.

THE NEWBERRY
LIBRARY

EXHORTATION

PRESSANTE

AUX TROIS ORDRES

DE LA PROVINCE DE LANGUEDOC.

JE n'ai point l'honneur d'être Languedocien comme vous, mais je ſuis François comme; & comme vous, ſans doute, je voudrois être Citoyen, & libre ſous l'autorité d'un Monarque & l'empire des Loix.

Ce vœu de la nature humaine, ce cri des cœurs, cette réclamation du contrat ſocial, du premier, du plus ſacré de tous les pactes; tous les droits enfin de l'humanité ſont parvenus juſqu'au Trône; ils ont frappé les oreilles du Monarque; & ſans doute il a gémi, en s'étonnant de tant d'oppreſſion dont ſon nom ſeul étoit complice: il a fait ce que jamais n'a fait aucun

Roi, le ſacrifice du deſpotiſme pour la gloire de ſon autorité, & celui de ſa volonté pour le ſalut des Loix.

Du moment que ſes yeux ont été frappés du péril de la France, que des traîtres s'occupoient à lui cacher : de ce moment même la Nation a commencé de marcher vers la réforme & la liberté : quelle carrière ! où le premier pas fut l'inſtitution des Aſſemblées Provinciales, & le dernier ſera le retour des Etats-Généraux.

Si deux hommes, plus turbulens, plus inſenſés encore que méchans, ont aſſayé d'arrêter tout-à-coup la marche rapide du Monarque, des Loix & de la Nation ; l'orage qu'ils avoient ſuſcité les a bientôt enlevés eux-mêmes dans ſon tourbillon, en les diſperſant comme la pouſſière.

Après ce moment nébuleux, le jour a paru plus ſerein, & ce qui eſt inoui dans les Cours, & ſur-tout dans la nôtre, nous avons vu rappeller un Miniſtre pour le bien même qu'il avoit déjà fait.

En même temps, une Province qui s'étoit illuſtrée par une réſiſtance qu'on avoit d'abord voulu punir comme un crime, en a bientôt été récompenſée comme d'une fidélité glorieuſe : & quelle précieuſe, quelle mémorable récompenſe ! Pour avoir

montré ſon horreur pour les actes arbitraires, & ſon reſpect pour les Loix anciennes, le Dauphiné vient d'obtenir le ſeul prix qui puiſſe payer dignement l'amour des Loix, ce ſont des loix meilleures.

Cette Province a recueilli deux honneurs que nul peuple, nul corps de nation n'avoient encore réuni, celui de défendre ſes anciens priviléges contre le deſpotiſme, & l'honneur bien plus grand d'abandonner ſes privilèges même pour une loi plus ſage. Elle n'a point d'abord vu de mal comparable au pouvoir arbitraire; mais enſuite elle n'en a point vu de plus grand que des loix vicieuſes; elle a d'abord réſiſté pour n'obéir qu'à des loix, enſuite elle a demandé d'obéir à des loix équitables.

Cette Province a fait plus : dans le Conſeil de ſa Nation (car enfin une Province eſt comme une Nation) elle a médité la loi qui lui convenoit; on ne l'a point vue ſe livrer aux recherches abſurdes, aux débats interminables d'une vaine érudition pour d'anciennes chartres, d'anciens titres, qui ne ſont tout au plus propres qu'à nous faire rougir ſur l'injuſtice, ou l'ignorance & la lâcheté de nos pères.

Ainſi, laiſſant loin derrière elle les mépriſables débris de ſon ancienne Conſti-

tution, elle a marché d'un pas rapide vers les principes que la raiſon humaine, l'équité naturelle & le vrai droit politique d'une Monarchie lui marquoient dans le temps préſent : & partant de ce point, elle s'eſt tracée un plan de Conſtitution qui a mérité la ſanction du Souverain.

Auſſi n'exiſte-t-il peut-être en France aucune loi plus légitime, plus authentique, plus véritablement *loi*, que le dernier Edit politique ſur la Conſtitution des Etats du Dauphiné.

Si le vrai caractère d'une loi eſt d'exprimer la volonté générale de ceux qu'elle gouverne, je défie qu'on me cite dans tous nos Codes une ſeule loi où brille ce caractère ſacré avec autant d'évidence que dans la Conſtitution du Dauphiné, fruit de la conception & du concours de l'Aſſemblée la plus nombreuſe des trois Ordres de cette Province & de l'approbation du Monarque.

Nos fameuſes Ordonnances d'Orléans, de Blois, &c. rédigées d'après des Etats-Généraux tumultueux, ſubjugués, & qui n'avoient d'une Aſſemblée vraiement nationale que le nom : ces Ordonnances même ne ſont point, il s'en faut bien, marquées du ſceau de l'opinion publique, comme la loi du Dauphiné ; & voilà peut-être dans

notre Monarchie le premier exemple d'une volonté vraiement générale, érigée en loi par la ſanction du Monarque.

Mais par malheur, en France, le mouvement & le bruit attirent ſeuls l'attention publique, & nous n'avons en effet conſidéré avec un vif intérêt que la réſiſtance & le tumulte du Dauphiné : on n'a point aſſez obſervé le parti que cette Province a ſu tirer du calme & de la paix ; & la curioſité l'a, pour ainſi dire, délaiſſée, quand on a cru qu'elle travailloit paiſiblement pour elle ſeule ; on n'a point ſenti, qu'en travaillant pour elle, la Province de Dauphiné travailloit en effet pour le reſte de l'Etat ; qu'elle ſerviroit plus le Royaume par ſon exemple, qu'elle ne s'étoit ſervie elle-même par ſon courage ; & qu'enfin, en concevant une loi propre a fonder, comme à maintenir la liberté civile en Dauphiné, elle offroit un modèle toujours préſent à toutes les Provinces.

Un phare s'eſt donc élevé de la main même du Monarque ſur les alpes du Dauphiné, & la loi nouvelle de ſes Etats, en éclairant le Royaume, rappelle les autres Provinces égarées dans leurs conſtitutions barbares, aux vrais principes de la liberté civile, tels qu'ils conviennent dans

une Monarchie formée par des Citoyens de trois Ordres inégaux.

C'eſt pour revenir à vous Citoyens, du Languedoc, que je ſuis, pour ainſi dire, parti du Dauphiné : tout ce que je viens de vous dire, vous ſeroit-il nouveau ? Ignoreriez-vous la conduite d'une Province qui n'eſt ſéparée de vous, que par le fleuve du Rhône ? N'auriez-vous point applaudi, comme l'Europe entière, à ſon courage ? N'auriez-vous point envié le fruit de ſa ſageſſe & la régénération de ſes Etats ? N'avez-vous pas déjà tous lu, dévoré, médité cette loi nouvelle, cette loi qui vous intéreſſe plus, peut-être, que le Dauphiné même ? car enfin, le Dauphiné eſt heureux & paiſible, & vous ne l'êtes pas ; le Dauphiné n'a plus que l'intérêt de maintenir ſon ouvrage ; & vous, Citoyens du Languedoc, vous devriez avoir la paſſion de l'imiter.

Se pourroit-il qu'une loi qui déjà devoit être dans toutes vos mémoires, vous fût encore inconnue ? Des milliers d'exemplaires n'en ſont-ils pas répandus dans votre Province ? N'eſt-elle pas dans vos Hôtels de Ville, dans vos maiſons, dans toutes les mains : Nobles, Eccléſiaſtiques, Hommes du Tiers-Etat, à qui n'a-t-elle

pas à parler de ſes intérêts ? Qui de vous, ſans rougir, auroit négligé de la conſulter ?

Cependant depuis deux mois que l'Edit du Dauphiné eſt promulgué, qu'a-t-on fait en Languedoc, pour obtenir du Roi un bienfait que ſans doute il n'a pas réſervé pour le Dauphiné ſeul ?

Quoi ! l'une des plus petites Provinces de France jouit d'une Conſtitution nouvelle, qu'elle a eu la ſageſſe de méditer, & le courage d'obtenir ; elle en jouit ſur les débris d'une Conſtitution vicieuſe, ſans doute, mais beaucoup moins peut-être que la vôtre : & vous, Citoyens du Languedoc, enchaînés mais tranquilles ſur vos rivages du Rhône, vous verrez ſur les rives oppoſées proſpérer & fleurir la liberté civile, la paix, la douce ſécurité, & tous les avantages qu'entraîne à ſa ſuite une Conſtitution politique fondée ſur l'équité naturelle ; & vous verrez tout cela ſans regret, ſans remords, ſans envie ! Vous le verrez ſans faire d'efforts pour achever de rompre vos chaînes chargées de la rouille des temps & des préjugés ; vos chaînes que votre Roi lui-même eſt prêt à briſer au premier cri d'une voix unanime, pour lui demander à leur place les doux liens d'une équitable loi.

8

Vous ne ceſſerez point de trembler, proſternés devant vos Evêques, ou plutôt devant vos Rois ; devant des hommes que la nature vous a donné pour frères, que la religion a conſacré pour vos pères, & qui n'ont abandonné ces droits vraiment divins, que pour uſurper un inſupportable empire ! Vous ſerez non des hommes, non des citoyens, non les ſujets d'un Roi de France, mais les eſclaves d'un Archevêque de Narbonne ! Des Evêques vous compteront par Diocèſe, comme de vils troupeaux qui leur appartiennent ; & dans votre indigence & votre abjection, ces hommes, ces maîtres abſolus du profane & du ſacré, abuſeront de tous deux, vous offriront, pour vous inſulter davantage, le ſpectacle continuel de leurs délices, & ſouvent de leurs vices.

Juſques à quand ſerez-vous la fable de l'Europe, & l'objet de la pitié du reſte de la France ? juſques à quand poſſéderez-vous, ſans aucun fruit, les dons les plus heureux de la nature : un climat doux, fertile & varié, le feu de l'eſprit, la gaiété de l'ame, & la plus active induſtrie ? eſt-ce donc pour vos Evêques que vous a fait naître ce Dieu, qui n'inſtitua ces Evêques que pour vous, ce Dieu qui les jugera, qui

qui les condamnera sur les richesses même que vous leur avez laissées, & qu'il leur avoit interdites ?

Dites-moi, Citoyens du Languedoc, dites-moi ce que vous prétendez être ? Vous croyez-vous Citoyens ? Reveillez-vous donc & devenez libres, sous l'égide des Loix que tient la main seule de votre Roi.

Voulez-vous n'être que des Chrétiens ? déjà vous en avez la pauvreté ; mais demandez donc à vos Evêques, de suivre au moins cet exemple qu'ils auroient dû vous donner ; demandez-leur de ne pas prêcher (si jamais ils prêchent) une religion dont leurs richesses & leurs actions ne sont qu'un démenti public.

Mais si vous ne voulez être rien que des esclaves opprimés ; ah ! restez, restez, comme vous êtes, comme vous fûtes toujours ; &, pour jamais, oubliez le siècle où vous vivez, l'occasion qui se présente, & le Roi qui vous gouverne.

Mais non ; il est impossible que vous soyez à ce point pusillanimes & traîtres à vous-mêmes ; il est impossible que vous ne soyez pas profondément indignés de tant d'oppressions passées, & touchés au moins de l'espoir de quelque liberté, de quelque justice, dans un prochain avenir.

Jamais, non jamais je ne pourrai croire que des hommes qui ont lu seulement quelques

pages de nos écrits immortels, sur les droits du Citoyen, puissent supporter sans colère l'idée de voir fouler, écraser leurs têtes, par une poignée d'hommes étrangers à leurs Provinces, quelquefois étrangers au Royaume même, tous choisis par l'intrigue à Versailles, & consacrés par l'avarice à Rome.

Quel est celui de vous, si quelque feu reste encore dans ses veines, si la raison jette quelque éteincelle, s'il n'a pas entièrement étouffé le sentiment de la nature, s'il est capable d'étendre encore ce cri puissant, qui, du fond de nos cœurs, nous dénonce l'injustice, & nous irrite contre la tyrannie ; quel homme enfin, s'il n'est entièrement avili, pourroit songer sans frémir, que vingt Visirs Normands, Bretons, Champenois, Bourgignons, &c. viennent insolemment, sous un despote Irlandois, exercer en Languedoc leurs vexations & leurs caprices, en tenant dans leurs mains, (chose incroyable) pour arme & pour titre, l'Evangile même, qui leur conseille la pauvreté, & leur commande l'humilité ? Quelle est donc cette indigne comédie, où depuis tant d'années quelques Prêtres jouent devant vous, sur le théâtre de vos Etats, leur Dieu, leur religion & vos droits ? Etes-vous encore dans ces temps, où la stupide ignorance de vos pères regardoit

les vices du Clergé avec le même respect que le culte de ses Temples ?

Liberté, justice, raison, religion même, n'êtes-vous donc que de vains sons ? N'êtes-vous rien en Languedoc ? Et n'avez-vous pu prendre encore aucun sens dans cette malheureuse & belle Province ? Y verra-t-on longtemps encore le Tiers-Etat n'apporter, dans son Assemblée nationale, que le lâche silence de la servitude & toute la corruption & la crainte ?

Verra-t-on longtemps vingt-trois Barons, prétendus Représentans d'une Noblesse, qui ne les connoît point, qui ne les a jamais légitimement avoués, qui peut-être ne les avoueroit jamais ; les verra-t-on longtemps apporter dans les Etats du Languedoc le silence vénal de la cupidité & toute la corruption de l'ambition.

Et vous, qui composez le second & le dernier ordre du Clergé ; vous, qui toujours en formâtes la portion la plus respectable, & la seule utile, serez-vous longtemps encore condamnés à vous voir représententer dans vos Etats, par ces hommes mêmes, dont l'orgueil veut avilir vos personnes, tandis que leur conduite déshonore votre profession ? Ce mépris irritant, cet anéantissement total feront-ils l'éternel par-

106

tage de vos vertus & de vos travaux ? Pour être utiles, êtes-vous donc coupables ? Et ſerez-vous retranchés de votre ordre, comme des miſérables, indignes d'y être jamais comptés ?

O juſtice ! & voilà ce que vous êtes, Citoyens du Languedoc, dans le moment où j'écris ces lignes avec toute l'indignation que vous devriez avoir ; dans ce moment, où la France retentit, dans toutes ſes parties, des noms ſacrés de Patrie, de Juſtice, de Loix, de Liberté, de Réforme ! que dis-je ? dans le moment où les loix, la juſtice, la liberté même, déjà floriſſantes dans les Provinces qui vous touchent, ſemblent vous inveſtir, vous aſſiéger, pour ainſi dire, & vouloir forcer vos barrières : ah ! faites-les tomber ; eſt-ce à vous de réſiſter au bien même qu'elles voudroient vous faire ?

Citoyens du Languedoc, il vous ſuffira de vouloir avec conſtance, pour obtenir tout avec facilité : vous n'avez beſoin que de vigilance, & vous pouvez vous paſſer même de courage.

Je dévouerois ma tête, ſi jamais les mots de révolte & de guerre pouvoient ſortir de ma bouche, ſinon pour les déteſter : mais de quoi s'agit-il ici ? De vous ranger ſous les volontés manifeſtes de votre

Roi, de réclamer les mêmes bienfaits qu'il a comme affecté de prodiguer autour de vous; d'élever pour étendart dans votre Province, la loi même, la loi que le Monarque vient d'accorder à des François comme vous; il s'agit d'obéir à votre Souverain, plutôt qu'à vos préjugés honteux, & vos coutumes pernicieuses: de fléchir devant l'Autorité légitime, mais en vous relevant fièrement devant le pouvoir usurpé qui vous tenoit abattus. Il s'agit, en un mot, de vous montrer Hommes, Citoyens, Sujets, & mêmes Chrétiens. Prouvez, en effet, à l'Europe, prouvez, il en est temps, que vous avez la raison qui distingue l'homme, l'amour de la liberté qui honore le Citoyen, les sentimens de fidélité qui conviennent aux Sujets, & l'esprit de votre Religion, qui sépare le vrai Chrétien d'un vil superstitieux, autant que le ciel est séparé de la terre.

Lorsque aux yeux de la Nation qui vous écoutera, vous direz à votre Roi: La Province du Dauphiné avoit une Constitution vicieuse; & dans le rétablissement de cet état, elle a eu le courage de l'abandonner, pour une Constitution meilleure, dont votre sagesse lui a fait une loi.

Notre Constitution est plus vicieuse que

celle du Dauphiné, & nous réclamons, de votre équité, la même réforme, la même loi, le même bienfait : Citoyens du Languedoc, que vous répondra votre Roi ?

Quand vous direz, dans les anciens Etats du Dauphiné, des Barons prétendoient repréſenter le Corps de la Nobleſſe, & ces Barons aujourd'hui, jaloux de l'honneur de céder à la Juſtice, ſont rentrés dans le Corps de la Nobleſſe, pour jouir avec elle du droit impreſcriptible de nommer ſes Repréſentans elle-même.

Vingt-trois Barons prétendent en Languedoc, comme en Dauphiné, être les Repréſentans du Corps d'une Nobleſſe nombreuſe : elle réclame, avec indignation, contre un abus ſi criant, & nous demandons tous avec elle que la Nobleſſe du Languedoc ſoit rétablie dans ſes droits, ces mêmes droits que le Roi vient de conſacrer en Dauphiné : Citoyens du Languedoc, qu'dura-t-on à vous répondre ?

Quand vous direz, le Tiers-Etat, toujours marqué de la fletriſſure ſervile, n'étoit rien en Dauphiné, comme il n'eſt rien en Languedoc ; le Clergé & la Nobleſſe le chaſſoient devant eux, dans leurs Etats, comme on chaſſe dans un bercail de vils animaux qu'on veut égorger ou dépouiller.

Enfin, la voix de la juſtice s'eſt accordée avec celle de l'humanité, & le Tiers-Etat vient d'être placé de la main même de ſon Roi dans les Etats du Dauphiné, comme la portion la plus nombreuſe d'une aſſemblée dont les autres parties le chériſſent & le ménagent : la politique même lui a confirmé le rang que la nature lui avoit éternellement aſſigné.

Nous demandons à notre tour que le Tiers-Etat du Languedoc ne ſoit plus une vile pupulace, & devienne enfin un grand peuple. Nous demandons qu'une conſtitution ſemblable à celle du Dauphiné lui rende la force, l'honneur & l'exiſtance civile. Citoyens du Languedoc, je vous demande encore, qu'aura-t-on à vous répondre ?

Quand vous direz, les Evêques avoient uſurpé, en Dauphiné, la repréſentation de tout le Clergé, ils donnoient ſans doute auſſi le ſcandale du pouvoir, des richeſſes & de l'injuſtice. L'aſſemblée des Trois Ordres de cette Province a fait ceſſer ces indignes abus, en répendant ſur tous les Ordres du Clergé un droit de répréſentation dont l'équité n'avoit point encore eu d'exemple dans les autres Provinces.

Nous réclamons a grands cris, pour le

Languedoc, la réforme du Dauphiné ; nous dont les Evêques ont, pour ainsi dire, englouti le Clergé tout entier ; nous dont les Chapitres, les Curés & tous les Ordres du Clergé, excepté le suprême, sont comme s'ils n'étoient pas.

Nous demandons que les Chapitres qui, dans l'Ordre Ecclésiastique, ont un rang honorable & des propriétés étendues, ne soient plus traités par les Evêques comme des hommes sans honneurs & sans proprités, & qu'enfin ils puissent défendre par leurs véritables Représentans, leurs priviléges & leurs droits.

Nous demandons que ces Curés qui, du premier jour de l'an au dernier, rempliſſent dans nos Diocèses les devoirs que nos Evêques vont abjurer à Paris ; ces hommes qui font tout le travail dont leurs maîtres superbesre ceuillent tout le salaire ; ces hommes qui corrigent, autant qu'ils peuvent, par leur exemple, le scandale que tant de Prélats causent par leur conduite ; ces hommes utiles, & pourtant si mépriſés de ces Evêques même si inutiles, & souvent si pernicieux ; ces hommes qui seuls consolent le peuple des maux qu'ils partagent avec lui. Nous demandons, au nom de l'équité violée & de la religion avilie, qu'on leur accorde, comme le Dauphiné, l'honorable

norable droit de repréſentation, & qu'ils apprennent enfin qu'il eſt permis de ne plus rougir de la vertu dans l'indigence, en eſpérant qu'un jour peut-être on rougira du vice, même dans la pourpre & dans l'opulence : Citoyens du Languedoc, dites-moi ce qu'on pourra vous répondre.

Vous dira-t-on qu'il exiſte une juſtice pour le Dauphiné & une autre pour le Languedoc ? que ce qui étoit abus pour l'une, doit être une règle pour l'autre ? Non, on n'oſera rien vous répondre ; mais pour toute réponſe, je vous le prédis, & vous devez bien vous y attendre, vos puiſſans ennemis intrigueront, & remueront le ciel & la terre pour ſurprendre le Monarque, capter les Miniſtres, & ſur-tout pour vous épouvanter ou vous ſéduire.

Et déjà votre Archevêque de Narbonne, qui voit s'avancer vers lui les orages, n'a-t-il pas fait répandre parmi vous avec faſte qu'il s'étoit montré, dans l'Aſſemblée des Notables, le plus ardent Défenſeur du Tiers-Etat ?

Un Archevêque, un étranger, le Défenſeur du Peuple François ! Etoit-ce à lui que ce prodige étoit réſervé ? Lui qui, depuis vingt années, uniquement fidèle aux devoirs que ſon ambition lui preſcrit, ne

daigne vous opprimer trois mois en Languedoc, qu'après vous avoir opprimés neuf mois à la Cour! Lui, le Défenseur du Tiers-Etat! Ah! Doutez-vous qu'avant de vous donner sa voix dans son Bureau, il n'ait calculé cent fois tous les poids qui devoient emporter la ruine du Tiers-Etat dans les autres? Doutez-vous qu'avant de se livrer à la gloire de défendre le Peuple, il ne se soit bien assuré l'avantage de l'écraser? Que dis-je? Si pour la première fois il a parlé pour vous, Hommes du Tiers-Etat, c'est afin qu'aujourd'hui vous n'éleviez pas votre voix contre lui-même: il a cru d'acheter votre silence; & tels sont ces hommes injustes & ambitieux; tout ce qu'ils disent est mensonge, jusqu'à la vérité même.

Bientôt, à son exemple, vous verrez vos Evêques marcher par toutes les voies, prendre toutes les formes, essayer tous les tons insinuans, flateurs, caressans; avec les uns, ils jetteront les fleurs à pleines mains sur les fers qu'ils vous ont donnés: menaçans & fiers avec les autres, ils leur feront apparoître le phantôme de l'autorité, rempliront leur bouche du nom du Monarque, de sa volonté, de sa protection, de sa puissance: serpens, renards&

tygres tour-à-tour, ils feront tout pour ne pas ceſſer d'être vos maîtres.

Vous les verrez ſur-tout mettre l'hypocriſie de la juſtice & du patriotiſme, à la place de l'hypocriſie de la Religion, qui chez eux n'exciteroit plus que la riſée: ils ne parleront plus que du bien public; vous les entendrez gémir ſur les misères du Peuple, déclamer les premiers ſur les abus, propoſer eux-mêmes des ſacrifices; ils en feront peut-être: diſcours, promeſſes, effets même, rien ne leur coutera: ils ſavent aſſez que s'ils peuvent gagner du temps & conjurer cet orage, ils ſont ſauvés & vous êtes perdus; ils ſavent aſſez qu'ils vous feront rendre un compte ſévère & terrible de toutes les conceſſions que les circonſtances leur auront arrachées, & que, pourvu qu'ils conſervent la forme de leurs Etats, vous ne ſerez jamais que des eſclaves dont ils ont laiſſé quelques momens allonger la chaîne.

Après votre fatale expérience, ſeriez-vous capables de vous laiſſer ſurprendre à ces trompeuſes promeſſes? Pourriez-vous même les entendre ſans indignation? Et ce que promet l'injuſtice n'eſt-il pas un nouvel affront à l'équité?

Ainſi donc, Citoyens du Languedoc,

tous vos ennemis seront muets ou réduits aux plus honteux artifices, & vous n'avez plus aujourd'hui d'ennemis à redouter que vous-mêmes : mais prenez-y bien garde, vous êtes plus dangéreux pour vous, cent fois, que vos Evêques : oui, je crains aujourd'hui vos préjugés, bien plus que leur politique & leur ambition ; je crains plus votre pusillanimité que leur audace ; votre lenteur & votre désunion que leur concert & leur activité.

Car enfin, il ne s'agit pas seulement ici de fouler aux pieds, dans un siècle de lumière, les préjugés du temps de l'ignorance, ni d'avoir du courage dans un moment où il n'y a plus de péril ; mais il s'agit sur-tout de ne plus perdre un moment pour vous unir & pour agir : discerner le bien & le vouloir, est peu ; mais agir pour l'obtenir est tout, & c'est-là ce qui distingue les hommes.

Dèjà vous avez perdu deux mois entiers ; si vous en perdez un seul encore, je vous l'annonce, vous êtes perdus vous-mêmes & peut-être pour jamais : chaque instant qui s'écoule vous ravit une partie de l'espoir de votre liberté. Arrêtez, arrêtez dès aujourd'hui ; fixez ce temps par des démarches sages, fermes & concertées.

21

Prévenez ſur-tout l'époque fatale de vos prochains Etats, hâtez-vous de prononcer d'avance un vœu ſolemnel & général pour la réforme de ces funeſtes Etats.

Il faut, Citoyens du Languedoc, il faut quand ils s'aſſembleront, qu'ils ſoient déjà marqués du ſceau de la réprobation publique; il faut qu'on liſe déjà ſur le front de votre ſuperbe Préſident, ſur celui de ſes tyranniques Viſirs, la honte & la colère que votre ſageſſe & votre fermeté les forceront de dévorer.

Il faut que ces Barons qui veulent marcher ſur la tête de la Nobleſſe, aient déjà lu cent fois dans les yeux de tous les Gentilshommes qu'ils ſont environnés de leurs égaux; & qu'à l'avenir le mérite & l'eſtime, & non le haſard & la fortune, diſtribueront l'honneur de repréſenter le corps dépoſitaire de l'honneur.

Hâtez-vous donc, & gardez-vous ſurtout de conſumer un temps ſi précieux pour agir, en vaines recherches d'une érudition inſenſée; gardez-vous de traveſtir en combats de chartres & de titres une queſtion ſur les droits de l'homme, & qui n'a de juges & de titres que dans le cœur même: quelle ſeroit votre clémence, d'établir une guerre de plume, & pour ainſi

dire un procès civil sur les arrêts de la nature humaine ? Dites seulement, nous sommes hommes & Citoyens, voilà nos titres ; confrontons maintenant la Constitution de nos Etats avec eux.

Laissez donc les vains discours, les vains écrits, & songez à ce que vous devez faire : Citoyens du Languedoc, souffrez que je me fasse un moment moi-même l'honneur de supposer que vous daignez me consulter. Voici ce que j'oserois vous répondre.

Toute votre sagesse consiste dans votre concorde, & toute votre prudence dans la célérité : il s'agit d'abord de vous unir pour agir.

Mais l'union dont je vous parle n'est pas celle de vos personnes dans des Assemblées générales, mais l'union de vos volontés dans une volonté commune ; évitez même d'abord les lenteurs & les inconvéniens infinis des assemblées nombreuses : vous avez un moyen plus prompt & plus facile d'unir vos volontés & vos forces en vous nommant des Syndics dans tous vos Diocèses.

Que dès ce moment chaque Ordre, dans chaque Diocèse choisisse, parmi ses Membres, un homme digne de la confiance de tous, par sa droiture, ses lumières, & sur-tout par son activité.

25

Dans ces circonſtances preſſantes, il ne s'agit pas de préférer le meilleur.

Il ſuffit de choiſir celui qui convient, & ſur-tout il faut, pour hâter ce choix, bannir l'envie & la vanité, qui ſont parmi nous les poiſons lents de toutes les grandes affaires.

Pour établir ces Syndics de chaque Ordre dans chaque Diocèſe, vous n'avez beſoin que d'une procuration munie de la ſignature du plus grand nombre : là, vous leur donnerez le pouvoir de ſolliciter & de pourſuivre auprès du Roi la réforme de vos Etats & des abus de votre Province.

Ces Syndics une fois choiſis feront un corps véritable de chaque Diocèſe ; car il exiſte un corps moral là où il exiſte une volonté où les autres volontés s'uniſſent.

Une correſpondance prompte & facile s'établira entre les Ordres de chaque Diocèſe & leurs Syndics ; elle s'établira de de même entre les Syndics des différens Diocèſes ; ainſi ils rempliront deux grands objets. Le premier de réunir toutes les volontés éparſes d'un Diocèſe dans une volonté commune : le ſecond d'unir auſſi toutes les volontés des Diocèſes dans une volonté générale & commune.

Alors vous pouvez dire que l'œuvre de

votre réforme eſt preſque achevé, & ce qui reſte à faire n'eſt pas le plus difficile. Vous ne devez avoir qu'un but, c'eſt la régénération de vos Etas ; vous ne devez vous propoſer qu'un modèle, c'eſt la loi même que le Roi vient d'accorder pour les nouveaux Etats du Dauphiné ; vous n'avez qu'une démarche à faire, c'eſt de réclamer l'équité du Roi.

L'écrit le plus ſimple vous ſuffira : qu'il ſoit entièrement dégagé, je ne puis aſſez le dire, d'une érudition toujours ſuperflue, mais qui ſeroit à-préſent dangereuſe ; qu'il ſoit ſage, ſuccinct, uniquement fondé ſur les principes du droit naturel & du vrai droit politique, conſacrés tous deux par la loi même du Souverain en Dauphiné.

Demandez ſolemnellement au Roi, dans cet écrit, une Aſſemblée des Trois Ordres de votre Province, afin qu'il ne reſte aucun ſoupçon, aucun doute à ſon équité.

Si le Gouvernement craint qu'une ſeule aſſemblée des trois Ordres, dans une Province auſſi étendue que le Languedoc, n'offre trop de difficultés, propoſez de la diviſer en deux Aſſemblées générales ; l'une pour le haut, l'autre pour le bas-Languedoc, propoſez même l'Aſſemblée des trois Ordres

dres par Diocèſe, pour rendre l'opération encore plus facile.

Il ne s'agit en un mot, que d'offrir au Roi des moyens de connoître le vœu général des trois Ordres de votre Province.

Ce mémoire, tel que je le conçois, munis des ſignatures de tous les Syndics des trois Ordres de chaque Diocèſe, offrira déjà au Gouvernement l'image du vœu du Languedoc, & ſera comme le précurſeur de l'Aſſemblée Générale elle-même.

Après cela, Citoyens du Languedoc, fiez-vous à l'occaſion, à la Juſtice, à votre Roi, ſur-tout, après la ſanction de la loi delphinal; quand une fois vous aurez bien prouvé le vœu de votre Province, il eſt impoſſible qu'on lui refuſe dans les mêmes circonſtances la réforme qu'on vient d'accorder au Dauphiné: cette injuſtice ſeroit criante & même abſurde: il n'eſt pas permis de la prévoir & de la craindre.

Mais comme le temps vole & qu'il vous pourſuit de trop près, vous devez bien vous attendre à voir raſſembler encore ces Etats, dont vous réclamez la réforme. Auſſi, j'oſe vous le répéter, c'eſt un point capital pour vous, de faire dévancer les Etats par votre réclamation

720 540

publique ; ce n'eſt pas tout, votre premier ſoin, lorſqu'ils ſeront aſſemblés, doit être de faire ſignifier par vos Syndics, au Préſident des Etats, aux Préſidens de vos Barons, aux repréſentans même du Tiers-Etat, vos réclamations auprès du Souverain, & votre proteſtation ſolemnelle, contre la conſtitution actuelle de leur aſſemblée.

Il faut enfin que vous vous accordiez tous, pour montrer les Etats aux Etats même, non comme une loi vivante, mais comme un abus expirant.

Il faut même que vos proteſtations répandues dans tous les papiers publics, ayent un éclat, une exploſion qui avertiſſe l'Europe entière, & que l'opinion publique, qui a tant blâmé votre inertie, commence à louer votre courage.

Citoyens du Languedoc, écoutez ces conſeils ſalutaires, ils ſont purs & déſintéreſſés : celui qui vous les propoſe n'a rien à craindre de vos Evêques, & n'attend rien de vous ; c'eſt un ſimple ami de l'humanité & de ſa Patrie ; ſon cœur s'indigne contre l'oppreſſion même qu'il ne ſouffre pas, toutes les chaînes lui pèſent, & quoique étranger à votre Province, la fin de votre ſervitude lui ſemblera le commencement de ſa liberté même.